



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

Le Fonds Vert

accélère la
transition
écologique dans
les territoires :
découvrez les
premiers lauréats
en région
Occitanie



Avril 2023



L'urgence du dérèglement climatique et les menaces sur notre biodiversité rendent indispensable une planification écologique ambitieuse, dans tous les domaines, qui nous permette d'atteindre les objectifs que notre pays s'est fixés : la restauration de la biodiversité d'ici 2030 et la neutralité carbone d'ici 2050.

Ces ambitions demandent la mobilisation de toutes et tous, dans tous les territoires.

C'est pourquoi, avec le Fonds vert, nous avons voulu doter notre pays d'un dispositif pour soutenir les projets des collectivités et des élus locaux, en faveur de la transition écologique.

Inédit par son montant de deux milliards d'euros, il l'est aussi par sa méthode, territorialisée, où tout part des initiatives et des idées des collectivités.

Depuis la rénovation de l'éclairage public à celles d'une mairie ou d'une école en passant par la renaturation de friche : le Fonds vert soutient des projets concrets, portés par les élus locaux, adaptés aux besoins et aux particularités de leur territoire.

Grâce à ces projets, notre empreinte environnementale est réduite, la qualité de vie de nos concitoyens améliorée, et nos collectivités peuvent réaliser des économies.

Je tiens à saluer la qualité et la variété des très nombreux dossiers de candidature reçus, venus de toute la France, qui témoignent d'une ambition écologique profondément ancrée dans nos territoires.

Les dérèglements environnementaux imposent des réponses concrètes, rapides, tangibles, au-delà des clivages. C'est ce que nous demandent nos compatriotes. C'est ce que le Fonds vert permet.

Alors que la planification écologique se déploie, nous devons continuer à accélérer et amplifier notre action. Et avec les collectivités, c'est ensemble que nous relèverons le défi face à nous ! »

Élisabeth Borne,
Première ministre



En Outre-mer, en métropole, partout en France, nous faisons face aux conséquences du dérèglement climatique. Les épisodes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, le recul du trait de côte, ou encore la baisse de la biodiversité, nécessitent que nous accélérions notre transition écologique, dans tous les territoires.

Lutter efficacement contre le réchauffement climatique implique d'atténuer partout notre empreinte écologique, pour en limiter la progression. Mais cela suppose aussi de s'adapter, déjà, au mieux, à ses effets inévitables, pour assurer la protection et la résilience de notre société, de ses infrastructures et des populations.

Le Fonds vert, annoncé par la Première ministre en août dernier, est un outil décisif pour y parvenir, avec son montant inédit de deux milliards d'euros, et son mode de fonctionnement novateur. Deux mois après l'ouverture des formulaires, les résultats sont impressionnants.

Car si le réchauffement climatique est une réalité pour tous, chaque territoire y est confronté de manière unique.

C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une attribution différenciée, où tout part des initiatives portées par les élus locaux, qui se sont emparés de longue date des enjeux de transition écologique. Au plus près des réalités du terrain et des besoins de nos concitoyens, ils sont les fers de lance de notre lutte commune contre le réchauffement climatique, comme en témoigne le nombre et l'ambition des projets qui ont été reçus. Je tiens à les remercier de leur engagement exemplaire, au service de tous les Français. L'Etat se doit d'être présent à leurs côtés, et nous ne cesserons de les accompagner tout au long de la mise en œuvre de leurs projets.»

Christophe Béchu,
*ministre de la Transition écologique et
de la Cohésion des territoires*

Les chiffres clés* Occitanie



831

Le nombre
de dossiers déposés

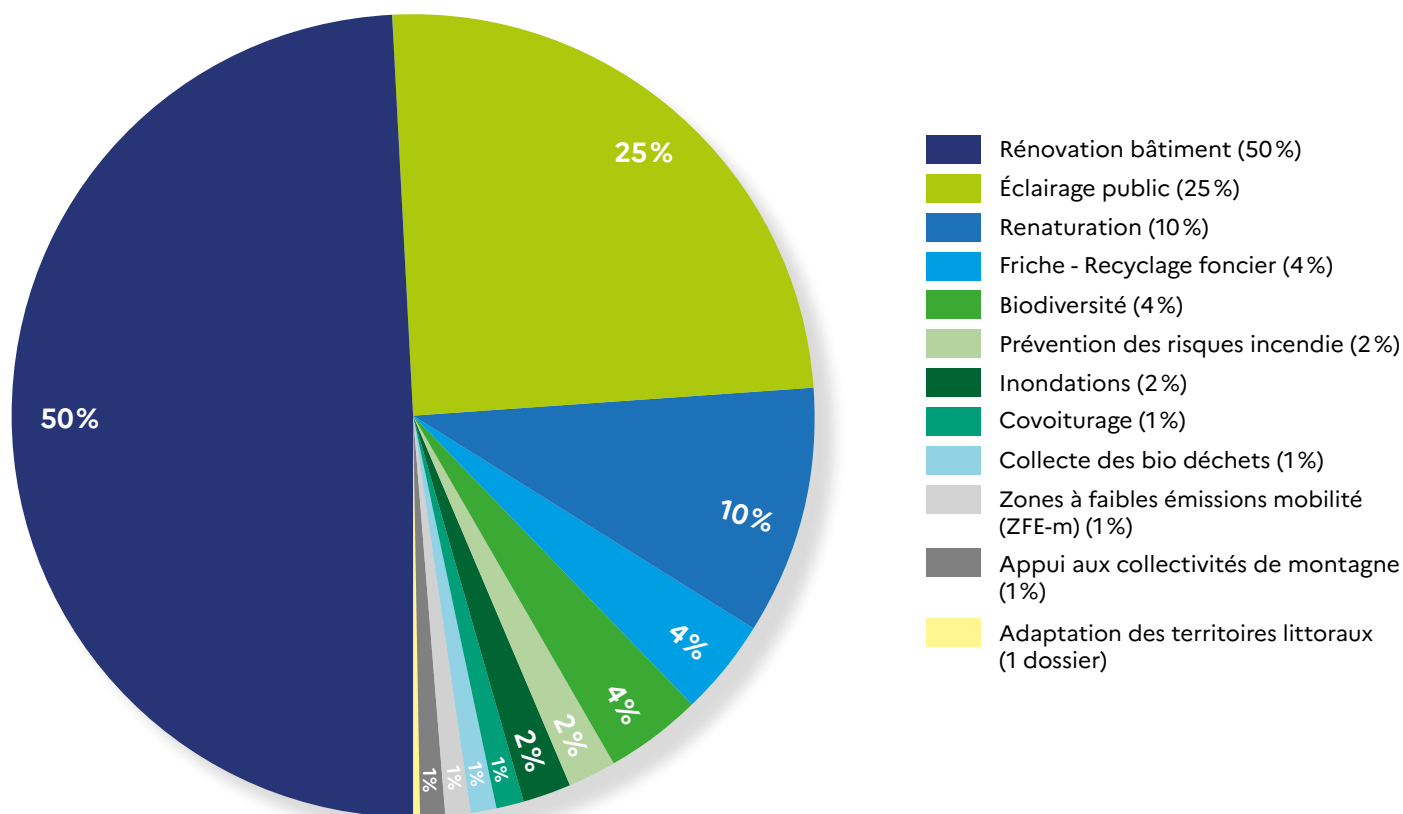


164 M€

Le montant de l'aide
demandée



Répartition des dossiers par mesure



* Chiffres arrêtés au 27 mars 2023



Occitanie

Adaptation au
recul du trait de côte



Le projet

Depuis 2021 la collectivité de Sète Agglopol Méditerranée a lancé une démarche d'atelier des territoires et s'est engagée dans un Projet Partenarial d'Aménagement « recul du trait de côte » sur Sète Agglopol en lien avec l'État.

L'ambition générale du PPA est de définir une stratégie d'anticipation pour la relocalisation des biens et des activités

menacés. Il s'agira d'établir globalement un plan guide de régénération urbaine et d'imaginer puis mettre en œuvre un scénario de recomposition spatiale de Frontignan plage.

Une stratégie foncière de recyclage du tissu urbain existant pour accompagner les transformations urbaines du territoire sera aussi à bâtir.



Dans un contexte de forte attractivité du littoral mais aussi de dérèglement climatique, la protection face aux risques naturels est un sujet essentiel.

Parmi ces risques, l'érosion côtière et la submersion marine n'appellent pas seulement une réponse de défense systématique contre la mer mais aussi une stratégie d'adaptation. Il s'agit de ne pas seulement lutter contre les risques, mais vivre et faire avec.

La prise de conscience est aujourd'hui partagée : tout projet d'urbanisme sur le littoral doit prendre en compte les phénomènes hydro-sédimentaires entraînant son érosion, sous peine de disparaître en quelques années. De même, l'aménagement durable du littoral suppose de préserver et d'adapter des secteurs-clés comme l'agriculture, la conchyliculture et l'hôtellerie de plein air ».



François COMMEINHES,
maire de Sète

Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
Occitanie	09 - Ariège	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune d'Aulus les Bains	Réfection des toitures du centre thermal	76 523 €
Occitanie	12 - Aveyron	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de La Loubière	Rénovation énergétique de la salle d'animation de l'Epis	340 000 €
Occitanie	31 - Haute Garonne	Renforcement tri à la source/valorisation biodéchets	Communauté d'agglomération de Sicoval	Expérimentation de la collecte séparée des biodéchets alimentaires	85 000 €
Occitanie	32 - Gers	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Syndicat départemental d'énergie du Gers "Territoire d'Énergie Gers"	Rénovation de l'éclairage public de plusieurs communes du département	321 713 €
Occitanie	34 - Hérault	Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte	Communauté d'agglomération de Sète	Projet partenarial d'aménagement et élaboration de cartes locales de projection du recul du trait de côte	480 000 €
Occitanie	34 - Hérault	Recyclage foncier	Commune de Lodève	Reconversion d'une friche en habitat coopératif et participatif de 21 logements à caractère social, intergénérationnel et écologique	499 171 €
Occitanie	65 - Hautes Pyrénées	Accompagner la stratégie nationale biodiversité 2030	Parc national des Pyrénées	Accompagnement, suivi, expérimentation et médiation en contexte de prédation ours-loup	310 600 €
Occitanie	66 - Pyrénées Orientales	Prévention des risques d'incendies de forêt	Collectivités territoriales de la région des Pyrénées Orientales	Plan d'action incendies en faveur des collectivités territoriales	116 683 €
Occitanie	66 - Pyrénées Orientales	Accompagnement du déploiement des zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m)	Communauté urbaine de Perpignan	Développement d'aires de covoiturage sur la commune de Rivesaltes	120 000 €
Occitanie	82 - Tarn et Garonne	Renaturation des villes et des villages	Commune de Caussade	Aménagements des promenades de centre ville	363 000 €



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*